

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 12

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense nationale, novembre 1984

Comme chaque année à pareille époque, le premier ministre de la République a droit aux premières pages de la revue qui reproduit le texte de son allocution d'ouverture à la session de l'Institut des hautes études de défense nationale. Pour la première fois donc, c'est ès qualité M. Laurent Fabius qui, tout comme son prédécesseur, profite de l'occasion pour rappeler les fondements de la politique française en matière de défense. Ici, l'orateur le fait en situant la défense dans le cadre de ses deux grandes options politiques qui sont le rassemblement et la modernisation. Et M. Fabius de se réjouir, dans un premier temps, de constater que la politique de dissuasion nucléaire menée par la France contribue à atteindre le premier des objectifs de son gouvernement: «Une très grande majorité des Français, affirme-t-il, quelle que soit leur famille politique, accepte le concept fondamental de la dissuasion nucléaire.» Ce concept est le marchepied qu'utilise M. Fabius pour rappeler une fois encore que la France veut rester indépendante dans sa décision d'emploi de l'arme atomique, qu'il est hors de question qu'elle réintègre le commandement intégré de l'OTAN mais que, bien entendu, elle maintient, resserre même, sa collaboration avec ses alliés. Le simple fait que cela soit rappelé à tout propos suffirait à nous conduire à penser qu'il y a, dans cet aspect de sa politique de défense, une sorte d'irrationalité dont la France souffre, peut-être même inconsciemment, depuis 1966.

Quant à la modernité, son rapport avec la défense est moins évident, et le premier ministre – quoiqu'il s'en défende – tourne un peu autour du pot. Certes, la technologie française, la qualité des cadres de l'armée et les instruments de planification sont à même d'assurer la modernisation permanente de l'instrument. Cela, malheureusement, ne suffit pas. Pour un pays développé, le problème n'est pas de nature technique ou intellectuelle, il est financier. Or, le gouvernement de M. Fabius a hérité du gouvernement de M. Mauroy une

situation qui, à cet égard, est loin d'être brillante. Et, hélas pour lui, un gouvernement de gauche ne saurait, face à un électorat en peau de chagrin, accorder quelque priorité que ce soit à son appareil militaire. Ce qui incite M. Fabius à s'exprimer plus que prudemment sur la modernisation de l'instrument de défense français. Tout au plus affirme-t-il qu'il est hors de question, pour son pays, de vouloir atteindre un niveau nucléaire comparable à celui des superpuissances. Comme on le comprend! Il faut, dit-il, se contenter de maintenir au goût du jour les armements existants, en particulier en accroissant le potentiel des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Une modernisation qui émerge fortement au budget.

Nous avons retenu, en outre, une étude menée par Dominique Chavanat sur «Opinion publique et défense». Cette réflexion se fonde sur un récent sondage d'opinion effectué auprès d'un millier de personnes de 15 ans et plus. On peut en tirer quelques éléments intéressants. En dehors de la défense militaire, la défense de la France nécessite la protection des populations et le *maintien de l'ordre* pour environ 90% des personnes interrogées. Les Français craignent le terrorisme de grande envergure, le vol de secrets technologiques et – phénomène bien propre à notre époque – les «actes d'agression économique». Ils se considèrent en majorité comme mal informés sur le comportement qu'ils devraient avoir en cas de guerre. Il est intéressant de constater d'autre part que, alors que 60% d'entre eux se déclarent prêts à accomplir une semaine de service annuellement pour être instruits au secourisme ou à l'aide aux populations civiles, seul un quart des personnes interrogées serait prêt à consacrer le même temps pour recevoir une formation à la résistance armée. Le sondage montre, en outre, que la protection civile ne fait pas recette. Probablement parce que, depuis 20 ans, la dissuasion nucléaire fait l'objet d'une campagne ininterrompue d'information.

Revue Historique des Armées, N° 3/1984

Cette livraison est consacrée pour l'essentiel à la Libération. Le chef du Service

historique de l'armée de terre, le général Jean Delmas, se demande si la Libération pouvait avoir lieu sans une insurrection nationale contre un gouvernement qui, «depuis l'occupation de la zone libre, avait lié son sort à celui de l'occupant». Le commandant Gislain évoque ensuite l'opération de la 1^{re} armée du général de Lattre de Tassigny dans la vallée du Rhône, opération menée face à une 11^e Panzer-division qui conduisait un combat retardateur acharné. L'opération est peu connue, mais fut loin d'être une simple formalité; à preuve le fait que ces combats font l'objet d'un cours à l'École supérieure de guerre. Ces deux contributions de fond sont accompagnées d'un certain nombre de récits de caractère plus anecdotique, mais néanmoins fort intéressants.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, N° 11, novembre 1984

Dans son éditorial, le divisionnaire Seethaler rappelle qu'éviter les temps morts au service militaire postule une décision d'ordre politique: celle qui permettrait à l'armée de disposer d'un corps d'instruction quantitativement suffisant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Nous avons noté la première partie d'un débat sur la défense combinée qu'imagine le colonel Werner Tobler. Il affirme que ce mode de combat est adapté aux capacités d'une armée de milice et de ses cadres.

Un juriste allemand, M. F.W. Schlo-mann, examine la propagande radiophonique menée par l'Union soviétique à l'encontre de la Chine, un exemple particulièrement significatif de la conduite d'une guerre psychologique. A titre d'exemple, il démontre comment une station de radio implantée à Vladivostok se fait passer pour

un émetteur d'une opposition chinoise intérieure. Cet émetteur, notamment, couvre tout le secteur de Pékin.

Examinant, plus loin, les problèmes actuels et futurs de la mécanisation, le brigadier Herbert Wanner plaide pour l'accompagnement des chars par des hélicoptères de combat appelés, par leur action de renseignement et de lutte antichar, à compléter le rôle des blindés sans suppléer pour autant à celui de l'infanterie chargée d'occuper le terrain.

Notons enfin que cette livraison de l'ASMZ comporte un supplément consacré à l'engagement de l'engin filoguidé antichar *Dragon* et à la façon de l'instruire. Ce petit opuscule, de format réduit, est dû à la plume autorisée du major von Orelli, officier instructeur d'infanterie.

Military Review, N° 9, septembre 1984

Notre attention est retenue tout d'abord par l'article du professeur George J. Stein consacré à la défense du territoire des Etats-Unis. L'auteur considère que, dans la majorité des Etats de l'Union, la garde nationale ne remplit que des missions de police ou de sécurité civile. Et que, en cas de nécessité d'assurer la défense militaire du territoire, celle-ci ne serait engagée qu'avec une efficacité insuffisante.

Il faut mentionner aussi l'intéressant témoignage du major Robert M. Young qui, de novembre 1976 à août 1977, a servi dans le cadre d'une mission d'observation de l'ONU sous les ordres d'un officier soviétique. Il fut lui-même responsable d'un groupe comprenant 23 officiers russes de toutes les armes. L'auteur considère que l'officier soviétique est «un pur produit de sa société» et remarque que sa capacité de décision est limitée.